



22 septembre 2016
Strasbourg

DÉCLARATION

LES TERRITOIRES À VÉLO, UNE VISION PARTAGÉE DE LA FRANCE À VÉLO EN 2030

Nous, représentants de collectivités territoriales, acteurs de l'activité économique, de la mobilité durable et de l'égalité des territoires, souhaitons :

① Contribuer activement à l'équilibre des territoires par l'aménagement d'un maillage cyclable les reliant entre eux et d'une planification favorable à la réalisation du réseau national.

- Compléter la réalisation du Schéma national des véloroutes et voies vertes à horizon 2030.
- Contribuer à inscrire les schémas structurants vélo dans les documents de planification de référence au niveau européen, national et territorial et créer les conditions favorables à leur financement.
- Rééquilibrer l'attribution de l'espace public au profit d'espaces apaisés favorables aux modes actifs et d'itinéraires adaptés à la circulation des vélos.
- Améliorer un réseau d'itinéraires cyclables sécurisés, continus et maillés, en lien avec les pôles de mobilité et de transports publics.

② Éduquer pour l'avenir et faire du vélo un outil de mobilité à part entière, une réponse au défi climatique, un outil au service d'une société inclusive et en bonne santé.

- Éduquer à la pratique cyclable dès le plus jeune âge en offrant à chaque jeune la possibilité de se rendre à l'école à vélo ou à pied, de la maternelle à l'université.
- Faire le choix de politiques modales respectueuses et durables, conciliant mobilité active et préservation de l'environnement.
- Offrir aux plus vulnérables un choix pour leurs déplacements : personnes en réinsertion, en réadaptation, personnes âgées ou à mobilité réduite...
- Promouvoir la pratique du vélo au niveau national sous toutes ses formes : loisirs, santé, sport...

③ Faire de la France la première destination mondiale pour le tourisme à vélo, vecteur de retombées économiques considérables.

- Soutenir le développement des grands itinéraires et destinations cyclables nationaux.
- Favoriser le développement de l'économie touristique de la filière vélo pour un vivier d'emplois non délocalisables.
- Promouvoir le réseau et les territoires français au niveau national et international.
- Contribuer à l'observation des tendances du secteur sur les itinéraires, les fréquentations et l'économie.

④ Fédérer les acteurs nationaux pour porter la France au rang des grandes nations cyclables et participer à une ambition européenne pour le vélo.

- Achever les itinéraires EuroVelo en France d'ici 2020.
- Apporter un soutien français au lobby auprès des instances européennes pour le développement du vélo en Europe.
- Œuvrer dans une dynamique européenne, en collégialité avec les pays voisins.
- Structurer et renforcer les acteurs du vélo en France pour parler d'une même voix et être entendus.

